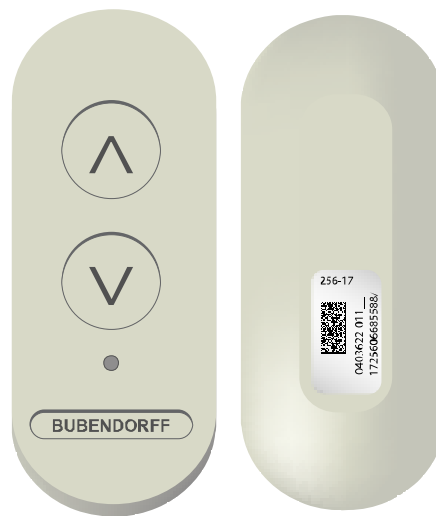


Notice 58

Utilisation de la motorisation autonome

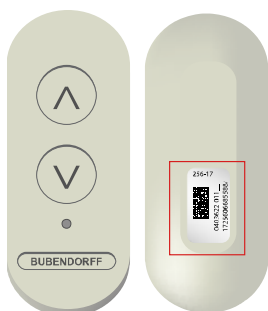


Sommaire :

1- Les commandes	p2
2- Utiliser la commande individuelle radio	p2
3- Mode piloté	p2
4- Utiliser la commande supplémentaire radio	p3
5- Remplacement de la pile	p5
6- Dysfonctionnement d'un volet solaire	p6
7- Conseils d'entretien	p6
8- Précautions d'emploi	p6
9- Garantie commerciale	p9

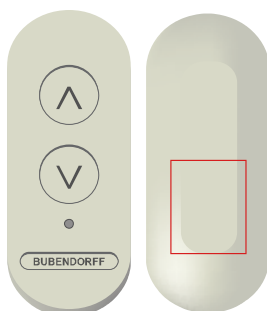
1- Les commandes

Commande individuelle radio



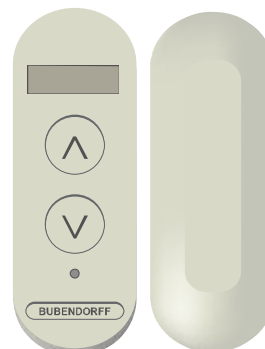
Commande du volet identifiable par la présence d'un numéro de série

Commande supplémentaire radio



Commande supplémentaire sans étiquette

Commande 4 canaux et horloge



Cette nouvelle commande vous permet de programmer à l'avance un groupe de volets battants pour ne plus avoir à vous en préoccuper. Elle vous permet en outre de commander manuellement 4 groupes de volets.

2- Utiliser la commande individuelle radio



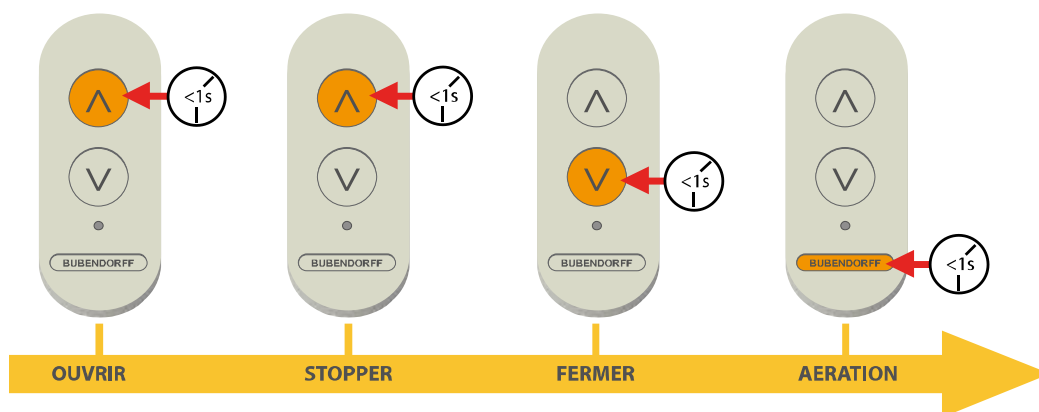
Appui court inférieur à 1 seconde

Ouverture vitesse normale
Fermeture vitesse normale
Voyant de fonctionnement
Position aération

Appui long supérieur à 1 seconde

Ouverture vitesse lente
Fermeture vitesse lente
Voyant de fonctionnement
Activation/Désactivation fonction pilotage. Le voyant passe de rouge à vert

Exemple de séquence



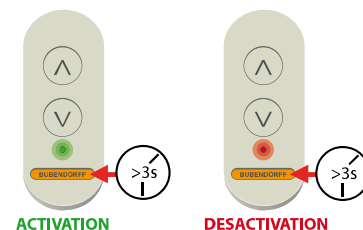
3- Mode piloté

En mode piloté, les volets à énergie solaire gèrent de manière autonome leur ouverture et leur fermeture partielle ou totale, afin d'optimiser au mieux votre confort tout en vous permettant de réaliser de substantielles économies d'énergie.

Principe de Fonctionnement

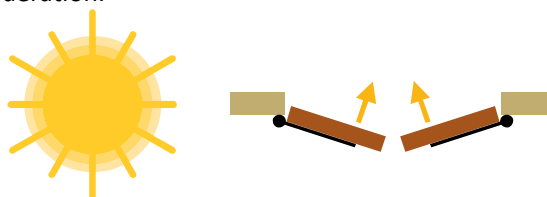
La position du volet s'adapte à la température extérieure et à l'ensoleillement. Cette autogestion se fait selon le principe de bon sens, suivant des scénarios adaptés automatiquement aux différentes saisons, et de manière indépendante pour chaque volet* :

*Un décalage de quelques minutes dans la mise en mouvement de 2 volets côte à côte, peut être constaté.



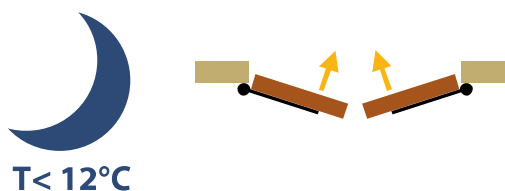
>Scénario Eté

Le volet se ferme en cas de pic de chaleur pour éviter la surchauffe, tout en maintenant un espace suffisant pour un apport lumineux naturel et l'aération.



>Scénario Hiver

Dès que la nuit tombe et que la température moyenne est inférieure à 12°C, le volet se ferme pour limiter les déperditions thermiques.



Le volet reste manœuvrable si nécessaire, à l'aide de sa télécommande. La fermeture du volet (manuelle ou par l'horloge) inhibe le pilotage jusqu'à la prochaine ouverture.

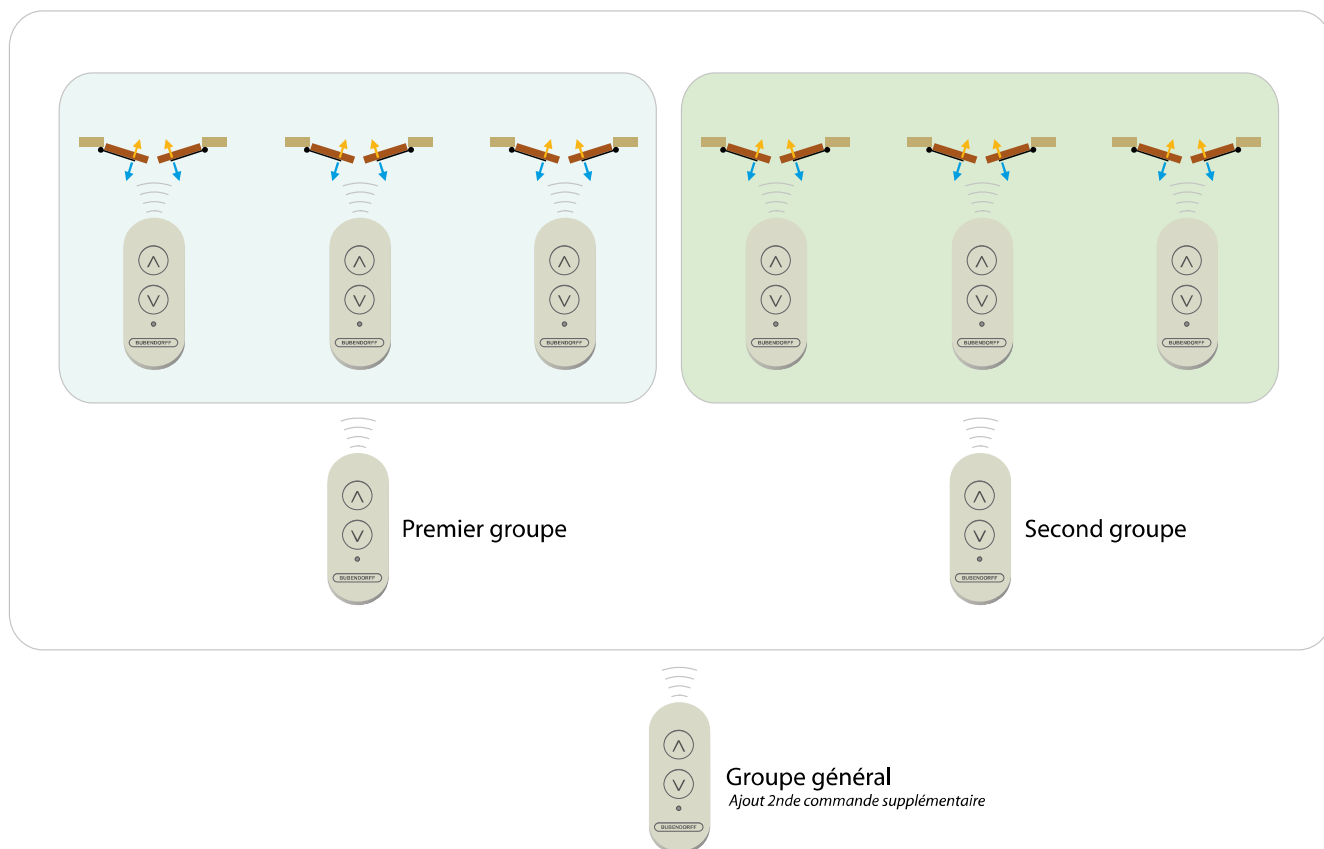
4- Utiliser la ccommande supplémentaire radio

Principe de Fonctionnement

La motorisation BUBENDORFF vous laisse la possibilité de créer des groupes de volets selon votre façon de vivre ou suivant la configuration de votre habitat.

Chaque groupe est commandé par un émetteur supplémentaire, qui doit être ajouté aux volets du groupe selon la procédure décrite ci-après.

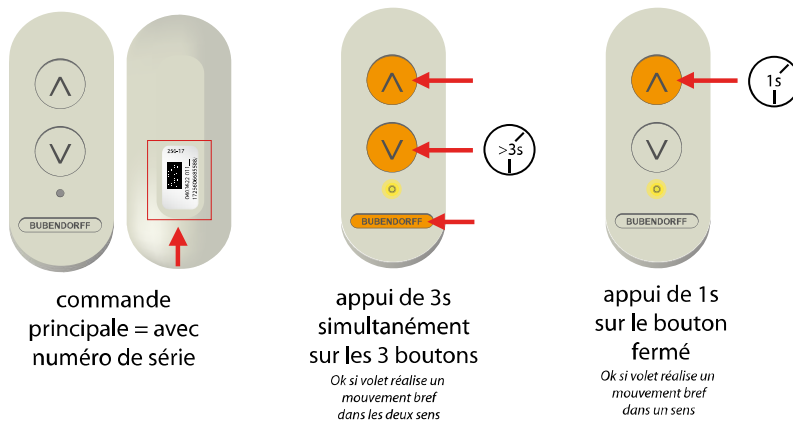
Un second émetteur supplémentaire peut être ajouté à tous les volets afin de créer un groupe général, comme indiqué sur le schéma ci-dessous :



(Jusqu'à 4 émetteurs maxi - nombre maximum de 30 volets par installation)

Ajouter une commande supplémentaire sur un volet

Etape1 - Mise en mode programmation (avec commande principale du volet)



Etape 2 - Ajouter une commande (avec commande supplémentaire)

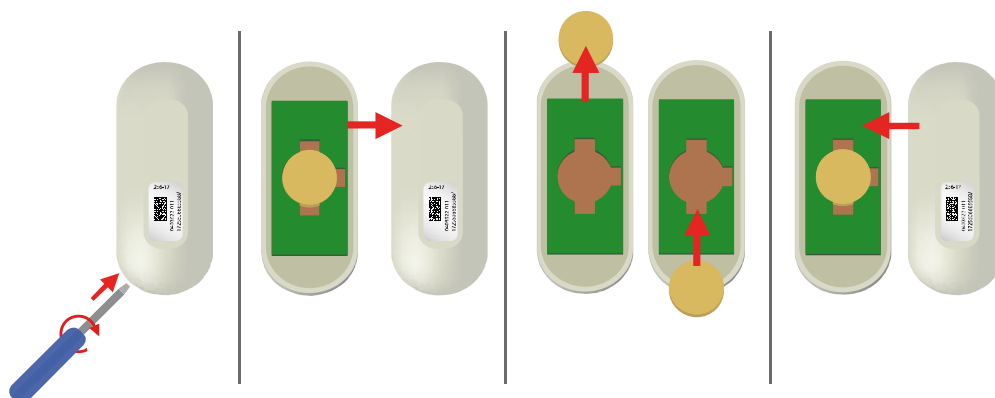


Etape 3 - Valider l'ajout de la commande (avec commande principale du volet)



Pour supprimer une commande suivre la même procédure que pour l'ajout ci-dessus.

5- Remplacement de la pile



6- Dysfonctionnement d'un volet solaire

Les symptômes d'un panneau solaire non connecté ou d'une batterie faible sont :

A la fermeture

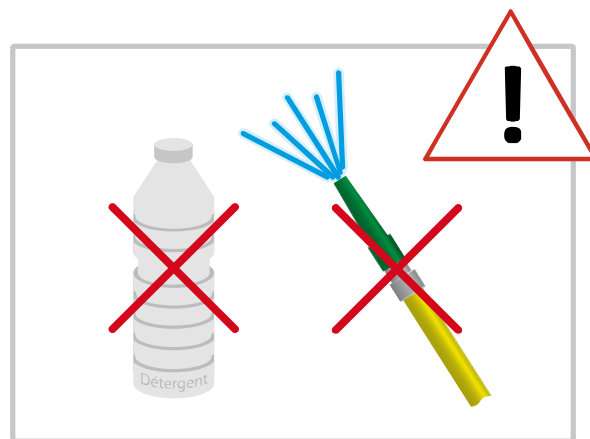
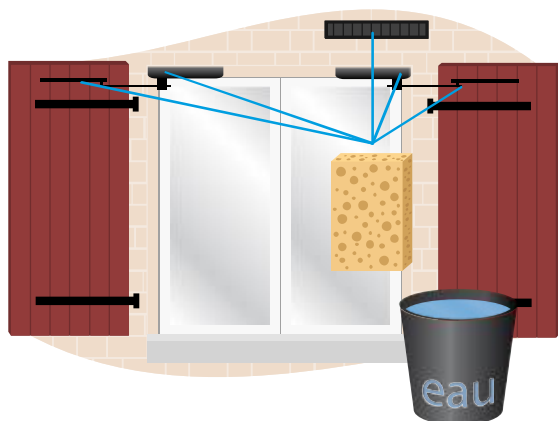
Le volet effectue des saccades pendant le mouvement.

A l'ouverture

Lors des 2 premiers appuis, le volet s'ouvre de quelques dizaines de centimètres et s'arrête en effectuant des acquittements courts. A partir du 3ème appui, il finit son mouvement en faisant des saccades.

Après une exposition de quelques heures du panneau PV au soleil, le fonctionnement doit se rétablir. Si ce n'est pas le cas, contactez votre revendeur ou le Service Consommateurs Bubendorff.

7- Conseils d'entretien



8- Précautions d'emploi

Le mouvement des battants ne doit jamais être gêné ou bloqué (exemples : action de retenue du volet, présence d'objet sur la trajectoire du volet...). En cas de fort vent, le volet doit être complètement fermé ou complètement ouvert.

Le panneau solaire doit impérativement être positionné à l'extérieur de l'habitat ; il ne doit pas être masqué par tout objet, ni même un vitrage ou un volet battant.

Température extérieure entre 0°C et -15°C :

Le mouvement du volet est plus lent pour protéger la batterie.

Température extérieure inférieure à -15°C :

Le volet effectue un mouvement pendant quelques secondes et s'arrête. Une nouvelle commande permet de redémarrer quelques secondes.

L'usage du volet à des températures inférieures à -15°C diminue la durée de vie de la batterie ; en conséquence, il n'est pas conseillé de faire fonctionner le volet de manière répétitive à ces températures.

IMPORTANT :

Notre société dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnements ou de dommages, quels qu'en soient la nature, dus au non-respect des présentes préconisations. Ces motorisations sont prévues exclusivement pour actionner des volets battants à usage domestique ou résidentiel, privé ou public (tertiaire). Tous les emplois éventuels non prévus de ces motorisations sortent du cadre normatif et engagent la responsabilité de l'installateur. Respecter les normes en vigueur.

Avant la mise en œuvre du produit, lire et suivre toutes les instructions d'utilisation d'écrites ci-après.

Référence du modèle ou du type	VB 3002 R1
Couple assigné	30 Nm
Vitesse assignée	2 tr/min
Puissance assignée	3,6 W
Tension assignée	5,6 V 
Durée de fonctionnement assignée	4 minutes
Type de service	Intermittent
Protection contre les chocs électriques	Classe III
Protection contre l'humidité	IPX4

MISE EN GARDE :**Instructions importantes de sécurité :**

Suivre toutes les instructions car une installation incorrecte peut conduire à des blessures graves.

Il est important pour la sécurité des personnes de suivre toutes les instructions des différentes notices et de les conserver.

Ne laissez pas les enfants jouer avec les dispositifs de commande et avec l'appareil. Surveillez le volet pendant qu'il est en mouvement et éloignez les personnes jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé.

N'utilisez pas le volet si une réparation ou un réglage est nécessaire à cause de l'usure du produit.

Ne faites pas fonctionner les volets et coupez leur alimentation électrique lorsque des opérations de maintenance, de remplacement de pièces ou d'entretien, telles que nettoyage des vitres et des volets, sont en cours.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés.

Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Mettre les dispositifs de télécommandes hors de portée des enfants. Les dispositifs de commandes fixes doivent être installés visiblement.

Niveau de pression acoustique pondérée A : $L_{pa} \leq 70$ dB(A)

NE JAMAIS UTILISER LA MOTORISATION SI LE GALET EST SORTI DU COULISSEAU.

L'espagnolette ne doit pas être verrouillée lors de l'utilisation motorisée.

Eviter de faire Obstacle à la course des battants. Ne pas essayer de réparer une pièce mécanique détériorée (bras, coulisseau, galet ...) : faites intervenir un professionnel qualifié.

Ces motorisations étant de classe III, elles doivent être alimentées sous une très basse tension de sécurité correspondant au marquage du produit et uniquement avec le panneau solaire fournis/existant ou disponible chez votre revendeur.

Ces motorisations contiennent des batteries qui ne peuvent être remplacées que par des personnes qualifiées.



Avant installation de la motorisation :

- Assurez-vous que le faisceau du panneau photovoltaïque est déconnecté au niveau de la carte.
- Vérifier que le poids et les dimensions de la partie entraînée sont compatibles avec le couple assigné et la durée de fonctionnement assignée de la motorisation ;
- L'espagnolette ou tout autre système de verrouillage peut être laissée en place mais elle ne doit pas être verrouillée lors de l'utilisation motorisée.
- Retirer ou condamner les systèmes de blocage à l'ouverture des battants (type arrêt automatique de volet en position ouverte).
- Fixer soigneusement le câble d'alimentation pour éviter tout contact avec les parties mobiles (battant, tringles...) ou avec les arêtes vives.
- Protéger le câble d'alimentation par une gaine isolante pour traverser une huisserie métallique.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne agréée afin d'éviter un danger.

MOTVB = Motorisation pour volet battant

Ces motorisations étant de classe III, elles doivent être alimentées sous une très basse tension de sécurité correspondant au marquage du produit et uniquement avec le panneau solaire fourni/existant ou disponible chez votre revendeur.

9- Garantie commerciale

BUBENDORFF SAS (ci-après BUBENDORFF) accorde à ses clients professionnels une garantie commerciale sur les motorisations de volets battants dans les conditions suivantes :



Marque BUBENDORFF

La garantie débute à la date de facturation des produits par SOTHOFERM et s'applique dans les limites géographiques de la France métropolitaine, à l'exclusion des terres insulaires et de la Corse.

Au titre de cette garantie et sous réserve des cas d'exclusion ci-après, BUBENDORFF assure le remplacement ou la réparation de la ou des pièce(s) reconnue(s) défectueuse(s). La garantie comprend également les coûts de main-d'œuvre et de déplacement générés par la réparation sur site ou en usine, à l'exclusion de tout autre coût direct ou indirect.

Les pièces réparées ou remplacées par BUBENDORFF pendant la période de garantie sont couvertes jusqu'à l'échéance de la garantie initiale du produit auquel elles se rapportent.

Les pièces détachées achetées, ainsi que les points de commande complémentaires, bénéficient d'une garantie de 2 ans pièces, hors main d'œuvre et déplacement, à l'exception des moteurs, garantis 5 ans pièces, hors main d'œuvre et déplacement. Les pièces détachées ou les sous-ensembles de substitution indispensables à l'utilisation d'un produit sont disponibles pendant toute la durée de garantie de ce produit.

La garantie est exclue dans tous les cas suivants :



- 1- L'usure normale des produits (notamment due à un environnement corrosif, à une évolution naturelle des teintes, ou à une éventuelle altération de la qualité perçue des tabliers faible émissivité).
- 2- Une utilisation impropre à leur destination, des détériorations dues à des chocs.
- 3- Une négligence ou une carence dans l'entretien des produits, et de leur protection.
- 4- Une modification des produits ou un remplacement de composant(s) par un tiers, un N° de série effacé.
- 5- Une pose non conforme aux règles de l'art, aux dispositions normatives et/ou aux prescriptions BUBENDORFF.
- 6- Une intervention supposant des moyens exceptionnels ou spécifiques (de type nacelle, échafaudage, etc...) en cas, notamment, d'inaccessibilité du produit.
- 7- Des circonstances de force majeure et/ou des désordres provenant d'une cause extérieure.

Lors d'interventions sur les moteurs autres que BUBENDORFF, la programmation éventuelle du (des) volet(s) reste à la charge de l'installateur.

